



Social Good Accelerator EU

Mouvement européen d'accélération Technique des organisations d'intérêt général

Prise de position

La stratégie de la Commission européenne en matière de données

Paris-Bruxelles, mai 2020

La stratégie en matière de données et le livre blanc sur l'intelligence artificielle sont les premiers piliers de la nouvelle stratégie numérique 2021-2027 de la Commission européenne. Ils soulignent tous deux la nécessité de donner la priorité aux personnes dans le développement des technologies, ainsi que la nécessité de défendre et de promouvoir les valeurs et les droits européens dans la manière dont les technologies sont conçues, construites et déployées, y compris dans l'économie réelle.

La stratégie européenne en matière de données vise à créer un marché unique des données qui garantira la compétitivité mondiale de l'Europe et la souveraineté des données. Des espaces européens communs de données garantiront la disponibilité d'un plus grand nombre de données à utiliser dans l'économie et la société, tout en conservant le contrôle sur les entreprises et les individus qui génèrent les données.

La Commission européenne présente ainsi les données comme "une ressource essentielle pour la croissance économique, la compétitivité, l'innovation, la création d'emplois et le progrès de la société en général".

L'UE Accélérateur de Bien Social, considérant que ces objectifs doivent absolument intégrer les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, que la Commission reconnaît depuis 2011 comme l'un des leviers d'une " croissance intelligente, durable et inclusive ". Ce secteur à lucrativité limitée, qui cherche à concilier solidarité, performance économique et utilité

sociale, fait preuve d'une certaine résistance aux crises - comme l'a encore démontré la crise du COVID 19 - et contribue largement à en atténuer les effets sociaux. Elle rassemble un large éventail de secteurs économiques (10% du PIB européen), et fournit aujourd'hui un nombre croissant d'emplois en Europe (11 millions de travailleurs, soit 4,5% de la population, et jusqu'à 11% dans certains pays). ¼ des nouvelles organisations créées chaque année, voire ⅓ dans certains pays, appartiennent à ce secteur (source : ESF).

Après avoir lu le livre blanc sur la stratégie des données de la nouvelle Commission européenne, il nous semble fondamental de rappeler le rôle clé des organisations de l'économie sociale et de la société civile européenne dans la définition de la création de valeur économique, sociale et environnementale liée à la nouvelle économie des données et à sa gouvernance démocratique. Nous faisons donc plusieurs propositions

I. Associer étroitement les réseaux européens représentatifs de l'économie sociale et de la société civile à la définition du cadre de gouvernance intersectoriel pour l'accès aux données et leur utilisation.

L'économie sociale et solidaire est un secteur particulièrement innovant et doit également avoir accès à davantage de données " d'utilité sociale et environnementale " afin de concevoir mieux et plus efficacement les innovations sociales en favorisant des usages et des régulations respectueuses des usagers, de la diversité des situations sociales, de la sobriété environnementale et de la vitalité démocratique. Les organisations de l'économie sociale et solidaire doivent être associées à cette gouvernance en tant qu'interlocuteurs particulièrement vigilants dans les domaines de l'éthique et de la protection des données personnelles.

À cet égard, il convient de faire une distinction entre :

- a) des données " agrégées " collectées et traitées par des acteurs publics et mises à disposition en open data (jeux de données publiques) : cette utilisation peut faire l'objet d'un partenariat plus étroit entre la Commission, les États membres et les producteurs/utilisateurs de données de l'économie sociale.
- b) et l'utilisation des données personnelles par les acteurs économiques à des fins lucratives et par les États à des fins de surveillance, à laquelle s'oppose la grande majorité des acteurs de l'ESS. Il faut ici distinguer les données intimes, dont le partage doit reposer sur une décision éclairée de l'utilisateur, des moyens de contrôle de leur utilisation et de la transparence totale des tiers qui les utilisent. Les acteurs de l'ESS que nous avons interrogés ressentent une certaine méfiance vis-à-vis de l'économie de la donnée. Ils sont très prudents sur la question des données personnelles et plaident pour une souveraineté numérique européenne, qui est le corollaire d'une protection fiable des données intimes. Une proportion importante s'oriente vers des solutions open source, qui gagneraient à être davantage investies par les pouvoirs publics, notamment pour résoudre les problèmes de design (UX design) et d'accessibilité que rencontrent encore trop souvent les solutions open source. Ils s'interrogent également sur les opportunités économiques du Big Data

pour le secteur : il s'agit d'un projet collaboratif qui mériterait la mise en place d'un groupe de travail ainsi qu'un cadre réglementaire spécifique et des investissements européens. Les bénéficiaires, au-delà de la préservation et de la valorisation de la filière, seraient de trouver de nouvelles sources de financement et de coopération et de proposer une offre technologique alternative à celle du marché traditionnel.

II. Associer étroitement le secteur de l'économie sociale et solidaire pour proposer un cadre législatif pour la gouvernance des jeux de données européens communs et adopter un acte de mise en œuvre sur les jeux de données à haute valeur.

Le secteur de l'économie sociale et solidaire devrait également être étroitement associé à l'analyse de l'importance des données dans l'économie numérique (par le biais de l'Observatoire de l'économie des plateformes en ligne), à l'examen du cadre politique existant dans le contexte du paquet de lois sur les services numériques et de la proposition de loi sur les données, 2021.

Les réseaux européens de l'économie sociale et solidaire peuvent jouer un rôle de catalyseur et aider à définir les plans d'investissement dans les données, leur traitement et leur utilisation. En tant qu'acteurs d'intérêt général, ils doivent contribuer à la structuration des jeux de données pour en assurer la qualité, la disponibilité, l'accessibilité et l'interopérabilité.

Pour les organisations de l'**économie sociale** et de la société civile, les domaines prioritaires pour la création de ces espaces européens communs de données sont la santé et les services médico-sociaux (avec des garanties fortes sur la protection des données personnelles), l'emploi et l'accès aux droits, la citoyenneté, la mobilité, la lutte contre les inégalités sociales et numériques, mais aussi la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de l'environnement, l'économie circulaire et les énergies vertes.

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire, garants de la vitalité démocratique et du modèle social européen, doivent être représentés dans les mécanismes européens de gouvernance des données, notamment pour promouvoir une utilisation équitable, responsable et démocratique.

Le bien commun devrait être plus souvent considéré comme un objectif lors de la production de données visant à fournir de meilleurs services de mobilité, à réduire la consommation d'énergie, à offrir un meilleur accès aux services de santé, à améliorer les services publics, à réduire les inégalités sociales, à faciliter l'accès à la connaissance et à des informations objectives.

Aussi, afin que les organisations de l'économie sociale et solidaire puissent innover plus et mieux au service du Bien Commun, nous proposons :

II.a) Créer un groupe de travail associant les organisations de l'économie sociale et solidaire et les acteurs institutionnels pour élaborer un référentiel d'agrégation et de structuration des données utiles dans les domaines de l'utilité sociale et environnementale.

II.b) Ouvrir et faciliter l'accès aux mégadonnées générées par le secteur public pour tous les acteurs de l'ESS, ainsi que renforcer les API accessibles

III.c) Co-concevoir une licence libre (de type Creative Commons) pour la fourniture de "jeux de données" européens d'intérêt général, à haute valeur sociale et environnementale.

III. Donner à toutes les organisations de l'économie sociale et solidaire, quel que soit leur statut, les moyens d'agir, d'investir dans les compétences et de créer des coopérations afin de libérer tout le potentiel de création de valeur économique, sociale et environnementale lié à l'économie des données en Europe.

Nous proposons donc :

III. A) Un plan ambitieux de formation off et online à la data/culture numérique pour les organisations de l'économie sociale et solidaire (salariés et dirigeants bénévoles).

La méfiance naturelle du secteur à l'égard de l'économie de la donnée est en partie due à leur culture démocratique, qui les positionne comme des "chiens de garde de l'intérêt général et de la protection des libertés individuelles, mais aussi à l'absence de formation continue sur la culture numérique dans le secteur. Et ce, alors même que les organisations de l'économie sociale et solidaire font office de "médiateurs numériques" pour les populations souffrant de la fracture numérique. Garanties de l'inclusion numérique de tous les citoyens européens, elles doivent bénéficier d'un important plan de formation de leurs salariés et dirigeants bénévoles afin de pouvoir transmettre et transformer les savoir-faire et pratiques numériques au plus près des besoins des populations qu'elles accompagnent.

A cet égard, les réseaux de tiers lieux, Fablabs et Makers, qui ont démontré leur capacité d'innovation citoyenne pendant la crise, pourraient jouer le rôle d'opérateurs. Beaucoup d'entre eux sont "non for profit" et appartiennent au secteur de l'économie sociale en Europe.

III. B) Une étude sur les opportunités des modèles économiques "non for profit" à haute valeur sociale et environnementale, basés sur les données et l'IA pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

III. C) Financer des actions de reconversion/réinsertion dans les métiers de la Data via les modèles de l'ESS (réponse à la vague de chômage du Covid 19) en misant sur les entreprises d'insertion (Simplon.co, Samaforce...) et les programmes multipartenaires tels que Territoires 0 chômeurs (France). Ce plan de soutien à l'emploi visera également à intégrer davantage de diversité, d'équité et de non-discrimination dans la production d'IA et l'apprentissage automatique.

III. D) Proposer un modèle européen de clusters ou pôles de compétitivité Data/IA dédiés à l'intérêt général, intégrant des chercheurs en sciences humaines et des acteurs de l'Économie sociale et solidaire.

III.E) Proposer une taxe européenne sur les données pour mieux financer les services publics et les partenaires privés d'intérêt général représentés par leurs organisations de l'économie sociale et solidaire.

NB : Nos propositions seront développées dans la prise de position sur la consultation de la Commission européenne sur l'IA, prévue pour le 14 juin 2020.

Les conditions de mise en œuvre du présent document de synthèse

Le Social Good Accelerator a lancé une initiative de consultation sur mesure sur les deux stratégies de la Commission européenne en matière de données et d'IA, en deux parties :

- **Un questionnaire en ligne**, disponible en français et en anglais, a reçu 22 réponses provenant de 4 pays européens (Belgique, France, Suède, Portugal). Ce questionnaire public a été envoyé à nos membres et diffusé sur nos réseaux sociaux pour atteindre l'ensemble de notre écosystème européen.
- **Entretiens avec des experts** : nous tenons à remercier tout particulièrement Jean-Gabriel Ganascia (Président du Comité d'éthique du CNRS, France), Julie Prost (Impala Avocats), Melissa Boudes et Christine Balagué (Chaire Good in Tech, France), Denis Pansu (Fondation Internet Nouvelle Génération-FING) Denis Stokink (Think Tank Pour la Solidarité, Belgique) et Paul Duan (ONG Bayes Impact) pour leurs contributions.

Qui sommes-nous ? - Social Good Accelerator EU : Mouvement européen pour la transition technologique des organisations à but non lucratif

Le Social Good Accelerator est un mouvement européen né en 2017 d'un constat : la transition technologique des organisations de l'économie sociale et de la société civile, qui œuvrent et innovent chaque jour pour l'intérêt général, n'est pas encore suffisamment prise en compte par les pouvoirs publics, les entreprises et les investisseurs. Elle est pourtant une condition sine qua non de l'innovation et de la compétitivité européenne axée sur le respect du vivant et la justice sociale et climatique. Cette transition technologique, qui conduit à une plus grande efficacité pour les acteurs lucratifs du secteur, mais aussi à de nouvelles gardes fous, doit être accélérée et placée au cœur des stratégies européennes de transition, afin d'orienter nos modèles vers plus d'inclusion et de bien-être collectif.

Le collectif Social Good Accelerator EU est fédéré en association depuis 2018 et rassemble plus de 30 organisations membres dans 5 pays. Il anime un plaidoyer, une communauté solidaire et propose des outils pour accompagner les acteurs qui ont besoin de mieux comprendre ou souhaitent contribuer davantage à la transition technologique des organisations d'intérêt général en Europe.

Nous nous efforçons d'accroître l'influence et les connaissances des organisations d'intérêt général en Europe sur les questions de transition technologique.

Nos trois piliers d'action : Affaires publiques (lobbying), Recherche et Communauté (partage des connaissances, mise en réseau, action collective).

Nous avons plus de 60 membres européens, représentant plus de 1 500 organisations de l'économie sociale et solidaire.

Partenaires de cette contribution

